

In-Pakt Precision est un coulis cimentaire, haute performance, sans retrait, facilement pompable. Il est un coulis sans retrait, non-métallique, à base de ciment. Il contient du ciment Portland, de la fumée de silice, des agrégats naturels fins ainsi que d'autres additifs soigneusement choisis. Il rencontre les exigences de la norme ASTM C 1107, coulis de type C. Il peut être mis en place à l'état ferme, plastique ou fluide.

CARACTÉRISTIQUES ET AVANTAGES

- Peut-être malaxé et mis en place à l'état ferme, plastique ou fluide, tout en conservant des rapports eau : ciment relativement faibles
- Facilement pompable
- Excellente résistance au lessivage
- Très faible perméabilité
- Non-corrosif, sans chlorure, non-métallique
- Résiste aux cycles de gel-dégel ainsi qu'à l'écaillage dû aux sels de déglçage
- Le système de management régissant la fabrication de tous les produits KING est certifié ISO 9001 : 2015

UTILISATIONS

- Peut être utilisé lors de l'injection de plaques d'assise, de socles de machines et de colonnes
- L'injection de boulons d'ancrage, chevilles et ramps de mains
- Réparation d'unités en béton préfabriqués
- Remplissage de pieux tubulaires pour les ouvrages maritimes

PROCÉDURES

Préparation de la surface : Toute surface destinée à entrer en contact avec le In-Pakt Precision doit être exempte de toute trace de saleté, d'huile, de graisse ou d'autres substances étrangères susceptibles de nuire à l'adhérence du matériau. Enlever le béton altéré ou détérioré et s'assurer que la surface d'application soit suffisamment rugueuse. Nettoyer la section à réparer avec de l'eau potable et saturer la surface en prenant soin d'y enlever le surplus d'eau libre (SSS).

Quantité d'eau en fonction de la consistance du coulis : Les quantités suivantes de l'eau vont produire les consistances de coulis suivantes :

- Ferme** - Environ 2,3 L (0,61 gallon US) d'eau
- Plastique** - Environ 3,1 L (0,82 gallon US) d'eau
- Fluide** - Environ 4,0 L (1,0 gallon US) d'eau

Remarque : La quantité d'eau requise peut varier en fonction de la température. Augmenter légèrement la quantité d'eau lorsque la température s'élève et inversement, réduire légèrement la quantité d'eau lorsque la température diminue.

Malaxage : Mettre 75 % de la quantité d'eau requise dans un malaxeur à mortier et y ajouter graduellement le contenu d'un sac entier de In-Pakt Precision. Incorporer lentement le reste de l'eau requise sans excéder la quantité d'eau recommandée. Laisser malaxer pendant un minimum de 3 minutes et arrêter lorsque le mélange est homogène et a atteint la consistance voulue.

Mise en place :

Ferme – Bourrer les cavités en appuyant fermement sur le In-Pakt Precision. Presser ou tasser à l'aide d'un outil de bourrage ou d'une truelle de maçon. La consistance du mélange doit être telle que le pressage d'une boule ferme dans la main ne montre aucune évidence de fissuration ou d'humidité excessive en surface.

Plastique – Le consolider en place à l'aide d'un bourroir, ou d'une truelle dans les endroits difficilement accessibles. La consistance devrait être similaire à celle d'un mortier de maçonnerie (étalement entre 100 % à 115 %, ASTM C 1437).

Fluide – Le In-Pakt Precision peut être placé à l'aide d'équipements de pompage ou coulé en place. Choisissez le moyen le plus approprié pour remplir complètement l'endroit qui doit être rempli. Si le mélange est coulé en place, il doit être versé sans interruption, à partir d'une hauteur adéquate pour créer une pression permettant de combler tous les vides. S'il est pompé, le mélange devrait être mis en place en s'assurant de ne laisser aucun vide. Tous les joints de coffrage doivent être scellés avec un scellant adéquat. Il faut prévoir des événements aux points hauts pour permettre à l'air de s'échapper.

MÛRISSEMENT

Le mûrissement est essentiel à l'optimisation des propriétés physiques du In-Pakt Precision et à la réduction du retrait plastique. Le mûrissement s'effectue à l'aide d'une cure humide qui doit débiter dès la prise initiale ou dès le décoffrage et doit être réalisé selon le guide ACI 308 « Guide to Curing Concrete ». Une cure humide doit être d'une durée minima le de 7 jours. Alternativement, appliquer une cure humide de 24 heures et appliquer un produit de cure à base d'eau en conformité avec la norme ASTM C 309.

DONNÉES TECHNIQUES

Les données suivantes représentent les valeurs caractéristiques obtenues en conditions de laboratoire. Les résultats obtenus en chantier peuvent différer.

	FERME	PLASTIQUE	FLUIDE
MASS VOLUMIQUE ASTM C 138		2170 kg/m ³ (135 lb./pi ³)	2155 kg/m ³ (134 lb./pi ³)
ÉTALEMENT ASTM C 1437		110 %	> 150 %
QUANTITÉ D'EAU PAR SAC DE 25 KG (55 LB.)	2,3 L (0,61 gallon US)	3,1 L (0,82 gallon US)	4,0 L (1,0 gallon US)
TEMPS D'OUVRABILITÉ	30 minutes	60 minutes	60 minutes
TEMPS DE PRISE ASTM C 191 (MÉTHODE A)			
Initial	3,0 heures		6,5 heures
Final	3,5 heures		8,5 heures
RÉSISTANCE À LA COMPRESSION ASTM C 109			
1 jour		25 MPa (3625 psi)	21 MPa (3000 psi)
3 jours	50 MPa (7250 psi)	30 MPa (4350 psi)	25 MPa (3625 psi)
7 jours	55 MPa (8000 psi)	45 MPa (6500 psi)	40 MPa (5800 psi)
28 jours	70 MPa (10150 psi)	55 MPa (8000 psi)	50 MPa (7250 psi)

	FERME	PLASTIQUE	FLUIDE
RÉSISTANCE EN TRACTION PAR FENDAGE			
ASTM C 496			
28 jours	5,0 MPa (725 psi)	3,5 MPa (505 psi)	
ADHÉRENCE PAR RÉSISTANCE AU CISAILLEMENT			
ASTM C 882			
28 jours	14,0 MPa (2030 psi)	13,6 MPa (1970 psi)	
MODULE D'ÉLASTICITÉ			
ASTM C 469			
28 jours	27,5 GPa (4,0 x 10 ⁶ psi)	22,5 GPa (3,25 x 10 ⁶ psi)	
PERFORMANCES DES ANCRAGES À L'ARRACHEMENT *			
ASTM E 1512 & ASTM E 488			
24 heures		50 kN (11250 lb.)	
7 jours		75 kN (16875 lb.)	
28 jours		90 kN (20250 lb.)	
* Essais réalisés avec une barre d'armature 15 M (#4) noyée sur une longueur de 150 mm (6 po) dans un trou de 19 mm (¾ po) de diamètre foré dans un béton de 35 MPa.			
EXPANSION DURCIE			
ASTM C 1090			
28 jours	0,03 %	0,06 %	
ABSORPTION			
ASTM 642			
	8,2 %	13,0 %	
RÉSISTANCE AUX CYCLES DE GEL-DÉGEL			
ASTM C 666			
	105 %	108 %	(Excellent facteur de durabilité)
RÉSISTANCE EN PRÉSENCE DE SELS DE DÉGLAÇAGE			
ASTM C 672			
25 cycles	0,01 kg/m ² (0,002 lb./pi ²)	0,04 kg/m ² (0,008 lb./pi ²)	
50 cycles	0,09 kg/m ² (0,02 lb./pi ²)	0,20 kg/m ² (0,04 lb./pi ²)	

RENDEMENT

25 kg (55 lb.)

PLASTIQUE

0,013 m³
(0,46 pi³)

FLUIDE

0,0136 m³
(0,48 pi³)

EMBALLAGE

Le In-Pakt Precision est emballé dans des sacs à triple doublures de 25 kg (55 lb.) enveloppés sur des palettes en bois. Tous les produits KING peuvent être emballés pour satisfaire aux exigences spécifiques de chaque ouvrage.

ENTREPOSAGE ET DURÉE DE CONSERVATION

L'entreposage doit se faire dans un endroit sec et protégé des intempéries. Les sacs non-ouverts ont une durée de conservation de 12 mois.

CONSIGNES DE SÉCURITÉ

Le In-Pakt Precision est fabriqué à base de ciment Portland. Le port d'équipements de sécurité utilisés pour la manutention de produits à base de ciment est donc recommandé : gants de caoutchouc, masque anti-poussière et lunettes de sécurité. Les fiches de donnée de sécurité peuvent être fournies sur demande.

PERFORMANCE OPTIMALE

- Non recommandé pour les zones de vibration extrêmes
- Le coulis doit être protégé du gel jusqu'à sa prise final
- La température de la surface d'application devrait être entre 5 °C (40 °F) et 30 °C (86 °F)
- Pour toute application nécessitant le remplissage de vides supérieurs à 50 mm (2 po), utiliser le MS-S10 SCC ou le RS-S10 SCC
- Contactez votre représentant technique KING local pour plus d'informations ou des recommandations sur les usages ou les conditions non décrites

Garantie : Ce produit est conçu pour procurer le rendement prescrit dans la présente fiche technique. Si toutefois il est utilisé dans des conditions autres que celles pour lesquelles il est destiné, ou s'il est utilisé d'une façon contraire aux recommandations prescrites dans la présente fiche technique, il risque de ne pas procurer le rendement prescrit aux présentes. Ce qui précède remplace toute autre garantie, déclaration ou condition, exprès ou tacites, y compris, sans s'y limiter, toute condition ou garantie implicite de qualité marchande et de conformité à un usage particulier, ainsi que toute garantie ou condition offertes en vertu de lois applicables ou autrement ou découlant de la conduite habituelle ou des pratiques du commerce établies. [REV.0010_2458717.5]